

Délibération n° 11	Conseil Municipal du 5 décembre 2016
FINANCES	Domaine de compétence : 7.1 : Budget
Objet : Décision Modificative n°1 - Budget Annexe Assainissement	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Décision Modificative n°1 - Budget Annexe Assainissement

Vu la délibération n° 26 du 7 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016 du Budget Annexe Assainissement,

Il convient de modifier les crédits budgétaires de ce budget comme suit :

Ch - Article	Fonction	Libellé	Montant
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
65 - 658		Charges diverses SIVOM	11 000,00 €
011 - 6228		Divers contrôles des installations d'assainissement,	-11 000,00 €
		TOTAL :	0,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces modifications.

Le rapport est adopté à l'unanimité par 31 voix pour